Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 035-213503386-20260907-D035_2026-DE

COMMUNE DE TORCÉ

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le sept septembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Yannick Fouet, maire.

Etaient présents : M. Yannick Fouet, Mme Bernadette Reucheron, M. Emmanuel Heinry, : Mme Céline Le Dortz M. Hubert Godeloup, Mmes Myriam Doudet, Mme Séverine Renaux, M. Cristiano Fonseca, Mmes Nathalie Lebreton , Nelly Mauve, MM. Florian Girard, Julien Bétin, Bruno Travers, Yvonnick Trébon

Etaient absents : Mme Estelle Ragaleux.

Date de convocation : 31 août 2026

Nombre de conseillers

- en exercice : 15
- présents : 14
- votants : 14
- absents : 01
- pouvoirs : 00

Mme Bernadette Reucheron a été nommée secrétaire.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

035-2026	**MEDIATHEQUE – DRAC – DEMANDE DE SUBVENTION OPERATION INFORMATIQUES ET NUMERIQUES – PLAN DE FINANCEMENT**

Madame Bernadette Reucheron présente l'estimation pour l'opération informatiques et numériques de la médiathèque d'un montant de 14 666.44 € HT soit 17 599.73 € TTC pour l'équipement mobilier de la médiathèque.

La Drac peut accorder une subvention au titre de la Dotation Générale de Décentralisation pour ce dossier. Le taux de financement de base est de 20 % auquel s'ajoute 15 % lié au fait que la commune adhère au Réseau Arléane ce qui représente un taux total de 35 % du montant HT de la dépense soit 5 133.25 € arrondi à 5 133.00 €.

Le plan de financement prévisionnel se présente ainsi :

Dépenses : Matériels informatiques et numériques: 14 666.44 € HT
Total : **14 666.44 € HT**

Recettes : Drac – DGD – Equipement mobilier : 5 133.00 €
Autofinancement : 9 533.44 €
Total **14 666.44 €**

.../...

Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 035-213503386-20260907-D035_2026-DE

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal :

- approuve le plan de financement prévisionnel,
- sollicite une subvention auprès de la Drac au titre de l'équipement mobilier de la Médiathèque.

Pour extrait conforme,
Fait et délibéré,

A Torcé, le 07 septembre 2026
Le Maire,

Yannick Fouet